

URBANISME ■ Le maire reconnaît que du temps a été perdu et annonce que le projet sur le pont Royal est lancé

La passerelle piétons annoncée en 2022

Oui, construire une passerelle pour piétons et vélos le long du pont George-V est possible. Le projet, chiffré entre 15 et 20 millions d'euros, est engagé. Avec du retard.

Florent Buisson

florent.buisson@centrefrance.com

Des vélos frôlés par une file de voitures, qui, elles, empiètent sur les rails du tram : chaque jour à Orléans, les usagers du pont George-V (ou pont Royal) pestent contre une cohabitation devenue invivable.

Le maire de la ville, Olivier Carré (Divers droite), s'était engagé, il y a déjà plus d'un an, à régler le problème avant 2020. Comment ? En étudiant la possibilité de réduire la circulation du tram sur une seule voie, laissant deux voies pour les voitures et plus de place pour les vélos. Mais l'idée a été abandonnée et l'engagement non tenu.

« C'était une fausse bonne idée, reconnaît aujourd'hui Olivier Carré. Je l'assume, car c'est moi qui l'ai eue. C'est faisable, mais il n'y aurait pas le



QUOTIDIEN. Chaque jour, les usagers du pont George-V, à Orléans, pestent contre une cohabitation devenue invivable. PHOTO ÉRIC MALOT

même espace des deux côtés de la ligne du tram. Et ça coûtait cher pour ce que c'est : entre 5 et 10 millions d'euros. »

Alors le maire et président d'Orléans Métropole

a relancé l'option d'une passerelle pour piétons et vélos. Débutant, côté Saint-Marceau, à l'ouest du pont George-V et se prolongeant, sur l'autre rive, dans le secteur de

la rue Notre-Dame-de-Re-couvrance. C'est aujourd'hui acté. « Les études de faisabilité nous disent que c'est possible. Maintenant il faut voir les contraintes techniques, environne-

mentales, etc. Au cours de l'année prochaine, on lancera soit un appel d'offres, soit un concours d'architectes. Ensuite, et sans préempter l'élection municipale de 2020, les tra-

vaux pourraient débuter mi-2021 pour un rendu mi-2022. »

Du temps de perdu

Une fois lancé, le projet sera-t-il irréversible, même en cas de défaite du maire sortant en mars 2020 ? « Ils pourront l'arrêter. On l'avait fait en 2001 quand on est arrivé. »

N'a-t-on pas perdu au moins un an dans cette affaire ? « Je regrette de ne pas avoir mis en place cette solution plus tôt, mais on ne peut pas tout faire. Là, c'est lancé, c'est dans nos plans d'investissement et on en sort par le haut. On ajoute un équipement nouveau, structurant pour les vélos, etc. Si l'on veut favoriser ces modes de déplacement, il faut des équipements. Alors la passerelle, c'est plus cher, entre 15 et 20 millions d'euros, mais c'est une véritable avancée. Une passerelle différente de celle proposée par Jean-Pierre Sueur (*ancien maire socialiste*), en 2000, qui partait de la place de la Bascule et débouchait plus près de la place de Loire. » ■